

HISTOIRE ET MÉMOIRES EN CONFRONTATION.

L'EXEMPLE DU CHAMBON-SUR-LIGNON A L'OCCASION DU DÉPLACEMENT DU PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC (8 JUILLET 2004)

Par Michel Fabréguet



Résumé

Jacques Chirac choisit le cadre historique et symbolique du Chambon-sur-Lignon pour prononcer le 8 juillet 2004 un important discours dénonçant la résurgence du racisme et de la xénophobie dans la République, en prenant appui sur l'antidote exemplaire des Justes du Plateau Vivarais-Lignon. Il s'agissait en fait pour le président de la République d'opérer une reconquête des opinions publiques aussi bien française qu'étrangères. L'intervention du président se déroula dans un dispositif médiatique très particulier. La confrontation des mémoires des acteurs de la Résistance avait fait échouer un projet muséographique soutenu par l'Etat, échec qui fut aussi celui d'un groupe d'experts engagés dans les travaux du comité scientifique. En l'absence des historiens, la presse se trouva largement dépendante d'une information transmise et étroitement contrôlée par un groupe de témoins et de notables locaux, passeurs de mémoires stéréotypées et mythifiées. Quant aux responsables politiques départementaux et au président de la République lui-même, ils instrumentalisèrent l'histoire du Plateau Vivarais-Lignon en fonction de leurs propres objectifs politiques.

Le jeudi 8 juillet 2004, en matinée, le président de la République Jacques Chirac se rendit au Chambon-sur-Lignon, dans l'est du département de la Haute-Loire aux confins de l'Ardèche, accompagné de Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS), de Jacques Barrot, « patron » politique du département récemment nommé à Bruxelles commissaire européen aux transports, et du tout nouveau député UMP de la circonscription Le Puy-Yssingaux, Laurent Wauquiez, élu le dimanche précédent lors d'une élection partielle avec plus de 60% des suffrages exprimés¹. En compagnie du préfet de la Haute-Loire, du président du Conseil Général, des parlementaires de la Haute-Loire et des élus locaux du canton de Tence, dont Francis Valla maire du Chambon-sur-Lignon et Gérard Bollon premier adjoint, et de témoins de la guerre, le Président de la République visita d'abord à la Maison des Roches² puis gagna la gare du Chambon³, où il entendit le témoignage d'un ancien réfugié juif, Joseph Atlas. Le récit de ce dernier fut un moment fort de la journée, qui tira le déplacement présidentiel vers la lutte contre l'antisémitisme, alors que le propos du chef de l'Etat devait être plus large. Jacques Chirac emprunta ensuite dans le bourg le parcours de la mémoire, jusqu'à la plaque commémorative⁴ apposée sur les murs de l'ancien foyer de ski de fond de la commune, en face du Temple.

¹ Alors âgé de 29 ans, Laurent Wauquiez devenait ainsi le benjamin de l'Assemblée Nationale. Le voyage du président de la République, au lendemain de l'élection, offrit l'apparence d'une véritable intronisation officielle. Jacques Chirac lança de manière complice aux habitants du Chambon-sur-Lignon : « *Vous avez choisi un bon avec celui-là. Gardez-le bien, hein* ». Cité par Antoine Guiral, « En visite au Chambon-sur-Lignon, le Président a appelé un « sursaut » après la hausse des actes racistes en France », *Libération*, n°7203, vendredi 9 juillet 2004.

² La Maison des Roches abrita à partir de 1942 de jeunes étrangers originaires d'Europe centrale, espagnols ou victimes des persécutions raciales, avec le concours du Fonds Européen de Secours aux Étudiants et de la Cimade. Le 29 juin 1943, une rafle de la Gestapo aboutit à l'arrestation de dix-neuf personnes ; parmi eux Daniel Trocmé, neveu du pasteur Trocmé, et cinq jeunes Juifs qui devaient périr en déportation. Les raisons de cette rafle restent mal connues. Première étape du parcours chambonnais de la mémoire, la Maison des Roches symbolise ainsi de manière forte les limites inévitables de la protection des réfugiés et les risques inhérents à l'accueil des persécutés pour le pays sauveur.

³ Pendant la Seconde Guerre mondiale, un petit train à voie étroite, la « Galoche », constitua le principal moyen d'accès à la Montagne pour les réfugiés, comme de départ vers la Suisse pour les filières d'évasion organisées depuis le Chambon-sur-Lignon. Dans la représentation du refuge chambonnais, pour les victimes des persécutions ou de la répression, le train se trouve donc associé à l'idée de sauvetage et d'évasion, en complète opposition à l'expérience de la déportation où les détenus étaient au contraire confrontés pour la première fois dans la promiscuité dégradante des wagons à bestiaux surpeuplés, qui les acheminaient vers les camps, au régime concentrationnaire et à la mort. Depuis le mois de décembre 1998, la petite gare du Chambon-sur-Lignon, qui aurait dû accueillir le musée de la résistance civile, se trouve intégrée avec la nouvelle mairie à l'espace des droits de l'homme.

⁴ Sous la citation biblique tirée des Psaumes « *Le souvenir du juste restera pour toujours* », le texte de la plaque est ainsi rédigé : « *Hommage à la communauté protestante de cette terre cévenole et à tous ceux entraînés par son exemple croyants de toutes confessions et non croyants qui pendant la guerre de 1939-1945 faisant bloc contre les crimes nazis ont au péril de leur vie sous l'occupation caché protégé sauvé par milliers tous les persécutés* ». Elle est signée : « *Les Juifs réfugiés au Chambon-sur-Lignon et dans les communes avoisinantes* ». Le texte de cette plaque a été établi en concertation entre un groupe d'anciens réfugiés, le maire et le pasteur du village. Elle a été inaugurée au mois de juin 1979, date charnière qui marque incontestablement, dans l'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale, le moment du renversement des rapports de force au profit de la mémoire juive. La mémoire et l'histoire du refuge chambonnais furent d'abord prises en charge par des réfugiés juifs, avant d'être ensuite réinvesties par des autochtones chambonnais protestants, à travers en particulier les publications de la Société d'Histoire de la Montagne dès le début des années 1980.



Le président de la République entre Simone Veil et Jacques Barrot à la gare

Dans l'École Publique mitoyenne, où il fut accueilli par le maire du Chambon-sur-Lignon⁵, le président de la République prononça un discours assez lyrique, à la manière gaullienne. Il appela ses compatriotes au sursaut et à la mobilisation contre la résurgence du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et de l'homophobie, en s'inspirant de l'exemple des Chambonnais et des habitants des communes du Plateau qui sauvèrent pendant la Seconde Guerre mondiale des victimes des persécutions et de la répression, en particulier des juifs et des maquisards⁶. Puis un repas fut ensuite servi à de nombreux convives dans le gymnase du Collège Cévenol⁷, avant que le président de la République ne reparte⁸.

⁵ D'après le témoignage de l'ancien secrétaire de la mairie du Chambon-sur-Lignon, le discours prononcé par le maire avait été rédigé par le député Laurent Wauquiez, qui adressa au maire par fax le discours que celui-ci devait prononcer.

⁶ *Allocution prononcée par Monsieur Jacques Chirac Président de la République. Le Chambon-sur-Lignon – Haute-Loire Jeudi 8 juillet 2004*, Présidence de la République, Service de Presse.

⁷ L'École Nouvelle Cévenole, établissement secondaire protestant privé, mais initialement adossé au cours complémentaire de l'école publique, avait été ouverte à la rentrée scolaire 1938, à l'initiative des pasteurs Trocmé et Theis. Il faut souligner la connotation religieuse de la référence aux Cévennes (protestantes), alors que géographiquement la montagne ardéchoise appartient aux monts du Vivarais. La guerre favorisa incontestablement l'essor de l'ENC, alors en mesure de scolariser des réfugiés issus de milieux favorisés et d'origine urbaine. On estime en particulier de quatre-vingt à cent quatre-vingt adolescents juifs furent scolarisés sous une fausse identité à l'ENC pendant la guerre. Au lendemain de la guerre, l'ENC prit le nom de Collège Cévenol qu'il a conservé aujourd'hui.

⁸ *Album-souvenirs. Parcours de M. Jacques Chirac, Président de la République, le 8 juillet 2004 au Chambon-sur-Lignon*, réalisé par l'équipe de rédaction du journal municipal du Chambon-sur-Lignon, Espace des Droits de l'Homme, Le Chambon-sur-Lignon, octobre 2004.

I Le contexte et la préparation de la visite

1 Le président du devoir de mémoire

Dès son élection à l'Élysée, en 1995, Jacques Chirac avait souhaité rompre avec la prudente réserve de ses prédécesseurs en matière de reconnaissance des responsabilités propres de la France dans l'organisation des persécutions raciales dans les années 1940. Dans le fameux discours qu'il prononça à l'occasion du cinquante-troisième anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', le 16 juillet 1995, le président nouvellement élu avait déclaré sans ambages : « *La France ce jour-là a commis l'irréparable* ». Pour la première fois, comme le demandaient en particulier avec insistance depuis plusieurs années les organisations juives, un président de la République française reconnaissait l'entière responsabilité et la pleine implication de l'appareil de l'Etat, en particulier de la police et de la gendarmerie, dans l'organisation des rafles. Le terme « *d'irréparable* » devait d'ailleurs être repris en écho dans le discours prononcé au Chambon-sur-Lignon en juillet 2004. Le propos du président de la République était resté cependant subtilement balancé dans son évocation de deux France, celle de Pétain qui « *accomplissait l'irréparable* » et l'autre qui « *n'a jamais été à Vichy* » mais « *à Londres* » et « *dans le cœur de ces Français, ces Justes parmi les nations qui, au plus noir de la tourmente (...) ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur* ». Toutefois, de ce discours contradictoire n'avait été véritablement retenu que le thème de la « *France coupable* » et de la mémoire du Mal. Mais en 2004, au terme d'une décennie d'intense politique mémorielle dont le bilan restait décevant, Jacques Chirac souhaitait opérer un rééquilibrage au profit de la mémoire du Bien⁹ et des Justes, utile contrepoint à la culpabilité reconnue de l'Etat.

Paradoxe reflétant l'essor d'un véritable culte de la mémoire : la commémoration du soixantième anniversaire de la Libération fut célébrée un peu partout, non seulement en France mais dans toute l'Europe, avec plus d'éclat que le cinquantième anniversaire¹⁰. Au Chambon-sur-Lignon, des journées *Mémoires* furent co-organisées du 11 au 13 juin 2004 par la municipalité et l'association française des Amis du Chambon fondée par le cinéaste franco-américain Pierre Sauvage¹¹. Deux historiens anglo-saxons, Robert Paxton et Julian Jackson, ani-

⁹ Eric Connan, « Racisme, antisémitisme. Politique de la mémoire », *L'Express*, 12 juillet 2004.

¹⁰ Le phénomène fut particulièrement sensible au début de l'année 2005 lors de la célébration de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. Voir à ce propos Claire Tréan, « Auschwitz : la commémoration prend une ampleur sans précédent. Cette mobilisation tranche avec 1995, quand les manifestations du cinquantième avaient suscité des polémiques », *Le Monde*, n°18662, 25 janvier 2005.

¹¹ Fils d'un couple de réfugiés juifs non pratiquants, Pierre Sauvage est né au Chambon-sur-Lignon dans la clandestinité en mars 1944. Il vit aujourd'hui aux Etats-Unis en Californie. Ce n'est qu'à l'âge de dix-huit ans qu'il apprit de ses parents qu'il était juif et qu'il fut également informé des circonstances de sa naissance. Cette prise de conscience tardive constitua pour lui un véritable choc psychologique. A la recherche de ses origines, il tourna dans les années 1980 un documentaire sur la mémoire du refuge sur le Plateau pendant la Seconde Guerre mondiale, *Les Armes de l'Esprit*, dans lequel il recueillit des témoignages de juifs réfugiés ainsi que de quelques protestants autochtones. Le titre du documentaire est une allusion en forme d'hommage au sermon du pasteur Trocmé prononcé le 23 juin 1940, dans lequel Trocmé incitait ses paroissiens à développer une résistance non violente contre l'Occupant nazi. Il préside aux Etats-Unis la Fondation Chambon ainsi que l'association fran-

mèrent les débats scientifiques en dialoguant avec Pierre Sauvage. Le président de la République avait été invité à la commémoration, mais retenu par un sommet du G8 il ne put alors se rendre à l'invitation. Pourtant, dès le 15 juin, sa fille Claude, conseillère en communication à l'Élysée, se rendit sur place en toute discrétion pour étudier la possibilité d'un voyage présidentiel. Finalement, la décision fut arrêtée le 1^{er} juillet 2004 et le voyage fut alors préparé avec le plus grand soin par les conseillers du président, en particulier par Jérôme Monod lui-même protestant et chargé des relations avec les milieux protestants, qui avait été scolarisé pendant deux ans au Chambon-sur-Lignon durant la guerre¹². La question du lieu du discours fut examinée avec la plus grande attention. Le président de la République devait-il s'adresser aux Français depuis le Temple, lieu de mémoire emblématique de la communauté huguenote chambonnaise et de la résistance spirituelle non violente inspirée par le pasteur Trocmé, dont le fronton rappelait l'injonction religieuse « *Aimez-vous les uns les autres* » ? Ou depuis la cour de l'École Publique et de l'ancienne mairie ? Laïcité oblige, sur fond de rebond de la polémique sur le voile islamique, les conseillers du président préférèrent l'École au Temple¹³. Mais en rendant ensuite hommage dans son discours dans le même élan, dans la même formule et au même degré aux « *pasteurs et (aux) enseignants admirables* », Jacques Chirac devait s'en tenir habilement au strict respect de la neutralité laïque¹⁴.

2 Causes immédiates et causes profondes

Dans le contexte de l'été 2004, l'appel à la tolérance lancé au Chambon-sur-Lignon par le président de la République se justifiait par le constat de ce que ce dernier qualifiait lui-même de « *dérives intolérables* », à savoir la très nette augmentation des agressions à caractère raciste, révélatrices de tensions intercommunautaires au sein de la société française, sur fond de repli communautaire dans les banlieues¹⁵. Selon les statistiques officielles du ministère de l'Intérieur, si le nombre des agressions racistes avait connu un déclin relatif de 2002 à 2003, ce même nombre se trouvait en 2004 en forte augmentation (+60%) par rapport à 2003 ; 72% de ces actes, commis essentiellement en Région Parisienne, en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, avaient une connotation antisémite. L'antisémitisme tendait à s'inscrire dans le vocabulaire quotidien. Paradoxalement, selon le sociologue Didier Lapeyronnie, « *c'est le 11 septembre*

çaise des Amis du Chambon qui défendent la mémoire du refuge chambonnaise en restant fidèle à l'esprit de la prédication non violente du pasteur Trocmé. Au début des années 2000, ces deux associations travaillaient en faveur de la création d'un ensemble muséographique en collaboration avec la nouvelle équipe municipale du Chambon-sur-Lignon élue en 2001.

¹² Béatrice Gurrey, « Au Chambon, la lutte contre l'antisémitisme a dominé la visite de M. Chirac », *Le Monde*, n°18492, samedi 10 juillet 2004.

¹³ Bernadette Sauvaget, « Lutte contre le racisme. L'appel du Chambon-sur-Lignon », *Réforme*, n°3086, 8-14 juillet 2004.

¹⁴ *Allocution prononcée par Monsieur Jacques Chirac Président de la République. Le Chambon-sur-Lignon – Haute-Loire Jeudi 8 juillet 2004*, Présidence de la République, Service de Presse, p.3.

¹⁵ Piotr Smolar, « Les RG s'alarment d'un « repli communautaire » dans les banlieues » *Le Monde*, n°18488, mardi 6 juillet 2004.

(2001) qui a libéré cette parole antisémite, avec la croyance folle mais répandue que les juifs sont derrière les attentats »¹⁶. Mais la communauté musulmane française était également visée par des profanations de tombes dans le cimetière militaire de Haguenau comme dans le cimetière de Strasbourg. Pour le pouvoir politique, la complexité de la gestion des agressions à caractère raciste tenait à ce que certains actes antisémites avaient été commis par de jeunes musulmans, tandis que des extrémistes juifs s'étaient également attaqués à des Maghrébins¹⁷. Devant la montée de l'incivilité et de la violence qui la visait plus particulièrement, la communauté juive française ressentait un sentiment d'isolement et d'incompréhension grandissant. Elle déplorait aussi la difficulté de plus en plus manifeste à faire accepter l'enseignement de la Shoah dans les classes des établissements secondaires fréquentées par des élèves musulmans¹⁸. Juifs et musulmans, groupes minoritaires à la recherche d'un statut au sein de la société française, se trouvaient engagés dans une compétition victimaire. Comme le souligna Esther Benbassa, chercheur à l'École pratique des hautes études en sciences sociales, le voyage officiel du président de la République au Chambon-sur-Lignon était susceptible d'aviver les tensions intercommunautaires : « *Les arabo-musulmans risquent de se dire : une fois de plus il n'y en a que pour les juifs, alors que c'est nous qui sommes victimes des discriminations* »¹⁹.

Quant à l'évocation de l'homophobie par le président de la République, *a priori* plus surprenante²⁰, elle relevait aussi en grande partie de considérations conjoncturelles. L'agression d'un jeune homosexuel vivant à Noeux-les-Mines, dans le nord de la France, en janvier 2004, avait soulevé l'indignation contre la permanence non seulement des mots mais aussi des gestes cruels et même meurtriers contre les homosexuels. Mais en l'espace d'une décennie, l'homophobie était aussi passée du domaine de la rubrique des faits divers au domaine de l'objet d'étude scientifique, comme en témoignait la publication du *Dictionnaire de l'homophobie* par les Presses Universitaires de France en 2003, sous la direction de Louis-Georges Tin. Cependant, la loi promise par le gouvernement pour lutter contre l'homophobie n'avait toujours pas été inscrite à l'ordre du jour du conseil des ministres²¹. La lutte pour l'égalité des droits ne s'en poursuivait pas

¹⁶ Interview de Didier Lapeyronnie, « le repli sur le ghetto, un lieu vide de sens », *Le Monde*, n°18488, mardi 6 juillet 2004.

¹⁷ Cécilia Gabizon, « Forte hausse des actes xénophobes et antisémites », *Le Figaro*, n°18638, vendredi 9 juillet 2004. Ouafia Kheniche, « Un climat tendu en attendant la loi », *France Soir*, vendredi 9 juillet 2004.

¹⁸ Philippe Bernard, « L'attitude réfractaire de certains élèves oblige les enseignants à repenser leurs cours sur la Shoah », *Le Monde*, n°18663, 26 janvier 2005.

¹⁹ Esther Benbassa, « Il reste à mener un travail d'éducation », *Libération*, n°7203, vendredi 9 juillet 2004.

²⁰ Si les populations rurales de la Montagne protestante se sont singularisées pendant la Seconde Guerre mondiale par leur sens de la solidarité à l'égard des victimes des persécutions raciales et de la répression politique, il est évident que les préjugés à l'égard des homosexuels restaient encore très largement répandus et dominants dans la société française, en particulièrement dans les campagnes, en dehors de toute considération confessionnelle. Selon un témoignage que nous avons recueilli, Laurent Wauquiez aurait lui-même tenu des propos homophobes lors d'une réunion électorale à Saint-Jeures, sur le Plateau Vivarais-Lignon, à l'occasion de la campagne pour l'élection législative partielle de juillet 2004.

²¹ Jean Birnbaum, « Homophobie : retour sur une « imputation » », *Le Monde*, n°18488, mardi 6 juillet 2004. Ouafia Kheniche, « Un climat tendu en attendant la loi », *France Soir*, vendredi 9 juillet 2004.

moins. Avec la célébration, toute récente et illégale, du premier mariage homosexuel par Noël Mamère à la mairie de Bègles, la majorité se trouvait désormais confrontée à une revendication communautaire que son électorat le plus traditionaliste n'était pas encore prêt à accepter, même si le Parti Socialiste apparaissait lui aussi divisé sur ce sujet encore tabou²².

Mais l'appel à la tolérance répondait en fait à d'autres considérations, qui excédaient largement le constat des seules tensions communautaires. Deux ans après le « choc du 21 avril 2002 » qui avait rendu possible sa réélection triomphale, le président de la République se trouvait alors confronté à l'enlisement de l'action de son gouvernement et au discrédit croissant de sa propre image dans l'opinion publique. Les élections régionales du mois de mars 2004 avaient été désastreuses pour la majorité, qui avait perdu au profit de l'opposition de gauche la totalité des conseils régionaux de la France métropolitaine, à l'exception de l'Alsace et de la Corse, ainsi que dix présidences de conseils généraux. Après avoir reconduit Jean-Pierre Raffarin dans ses fonctions de premier ministre, dont le troisième gouvernement ne constitua qu'une réorientation politique limitée, le président de la République se trouvait placé, sur la scène politique intérieure française, devant la nécessité d'une reconquête de l'opinion. Le 13 juin 2004, les élections européennes constituèrent une nouvelle sanction de la politique gouvernementale. Face à la double victoire du Parti Socialiste, l'UMP apparaissait affaiblie et divisée²³. Or le choix du Chambon-sur-Lignon pouvait permettre au président de la République de courtiser habilement les milieux protestants et juifs, dont l'évolution politique ne va pas sans présenter un évident parallélisme sur la longue durée de l'histoire politique française. Emancipées toutes deux par la Révolution, les communautés protestantes et juives s'étaient pendant longtemps, au XIX^{ème} siècle, très largement reconnues dans les valeurs idéologiques, universelles et sociales de la République laïque portées par la gauche²⁴. Or cette spécificité politique de l'engagement à gauche a commencé à être gommée dès l'entre-deux-guerres pour les protestants, avec la réinsertion progressive des catholiques dans la communauté nationale, plus récemment pour les juifs, sous l'effet en particulier de la prise de conscience de ce que la référence de la France aux valeurs universelles de la Révolution et des Lumières n'avait pourtant pas empêché la compromission de l'Etat français dans le processus génocidaire. Au début du XXI^{ème} siècle, plus rien ne distingue véritablement de manière spéci-

²² *Année politique, économique et sociale 2004*, Editions événements & tendances, Paris, 2004, pp.100-102.

Nicolas Weill, « Salle comble à l'UMP pour un débat sur l'homoparentalité et le mariage gay », *Le Monde*, n°18491, vendredi 9 juillet 2004. Lionel Jospin avait officiellement pris position contre le mariage homosexuel dans le *Journal du dimanche* du 16 mai 2004.

²³ *Année politique, économique et sociale 2004*, Editions événements & tendances, Paris, 2004, pp.49-56, 61-65 et 89-98.

²⁴ Voir à ce propos Patrick Cabanel, *Juifs et protestants en France, les affinités électives XVI^e -XXI^e siècle*, Fayard, Paris, 2004, 360 pages.

fique le comportement politique des protestants²⁵ et des juifs dans la société française. La commémoration des Justes et de la mémoire du Bien dissimulait donc aussi une habile opération de séduction politique de la droite républicaine. Mais à lire les médias proches tant du pouvoir que de l'opposition de gauche, les commentateurs furent alors peu attentifs à cette arrière-pensée du président de la République. Ils restèrent avant tout sensibles à l'image du « *président garant des grands principes qui fondent la République et la cohésion nationale* »²⁶. Seul le journal *Libération* devait faire clairement état des réserves suscitées dans une partie de la population chambonnaise par l'initiative de Jacques Chirac : « *Dans Le Chambon, à gauche dans un département de droite, des jeunes sont plus carrés : « Chirac veut récupérer ce qu'ont fait nos parents », s'insurge un commerçant* »²⁷.

Le choix du Chambon-sur-Lignon releva enfin de considérations de politique étrangère. Depuis le début des années 1990, Le Chambon-sur-Lignon avait acquis une réputation internationale, en particulier aux Etats-Unis et en Israël où Le Chambon supplantait désormais Le Vercors comme symbole de la Résistance française. Pour le président de la République, le choix du Chambon-sur-Lignon relevait donc d'une volonté manifeste d'améliorer les relations de la France avec ces deux Etats, en agissant d'abord sur leurs opinions publiques. Vis-à-vis des Etats-Unis, il s'agissait de contribuer à surmonter les désaccords majeurs nés en 2002/2003 des dissensions profondes sur le traitement du dossier irakien. A l'égard d'Israël, il s'agissait aussi pour Jacques Chirac d'atténuer le souvenir des malentendus accumulés lors de son voyage officielle d'octobre 1996, notamment à la suite des incidents survenus lors de sa visite dans la vieille ville de Jérusalem²⁸. Mais le contexte du premier semestre 2004 avait été obscurci par une vague d'attentats qui avaient atteint Israël, à Jérusalem et dans le port d'Ashdod, et l'Espagne, durement éprouvée par le terrorisme islamiste le 11 mars 2004 à la suite d'une série d'explosions dans les trains de banlieue madrilènes. Le 22 mars, l'armée israélienne assassina à Gaza le fondateur du Hamas, le Cheikh Ahmed Yassine, puis le 17 avril son successeur Abdel Aziz al-Rantissi. Et la tension restait vive au Proche Orient. Le 6 juin, Marouane Barghouti, dirigeant palestinien de premier plan, fut condamné à la prison à vie en Israël, le jour même où le gouvernement israélien approuvait un plan de retrait futur de Gaza. Et le 9 juillet, la Cour internationale de justice devait déclarer illégal le « mur de sécurité » dont Israël avait entrepris la construction pour se protéger contre les auteurs d'attentats suicides en provenance des territoires palestiniens occupés²⁹.

²⁵ Jean-Arnold de Clermont, « Le protestantisme français n'a plus de couleur politique majoritaire », *Le Monde*, 21 octobre 2005. Bernard Schwengler, « Le clivage électoral catholique protestant revisité (France, Allemagne Fédérale, Suisse) », *Revue française de science politique*, volume 55, 2005/3, pp.381-413.

²⁶ Stéphane Sahuc, « Chirac appelle au sursaut », *l'Humanité*, n°18631, vendredi 9 juillet 2004.

²⁷ Cité par Hervé Nathan, « Dès 1933, le refuge et l'humilité sur le plateau cévenol. Cette terre de la Haute-Loire a accueilli et caché plus de 3000 personnes. », *Libération*, n°7203, vendredi 9 juillet 2004.

²⁸ *Année politique, économique et sociale 1996*, Editions événements & tendances, Paris, 1996, pp.327-329.

²⁹ *Année politique, économique et sociale 2004*, Editions événements & tendances, Paris, 2004, pp.276-294 et 306-314.

Meurtrie et angoissée par la crainte du terrorisme aveugle, l'opinion israélienne manifestait alors un fort ressentiment à l'égard de la France, perçue et dénoncée comme un pays antisémite, sur le modèle de la France de Vichy, et unilatéralement favorable à la cause palestinienne. A la suite d'une visite du ministre français des affaires étrangères, Michel Barnier, à Yasser Arafat le 29 juin 2004, le premier ministre israélien Ariel Sharon dénonça « *le comportement inamical du gouvernement français* » envers son pays³⁰. Dans ces circonstances difficiles où les relations franco-israéliennes restaient marquées par de mutuelles incompréhensions réciproques, le symbole représenté par le Chambon-sur-Lignon agissait comme une véritable antidote, un contre-exemple rassurant, une *Lumière dans la nuit*, le village où l'on a aimé les Juifs³¹. A l'été 2003, Nissim Zvili, ambassadeur d'Israël en France, s'était déjà saisi de ce symbole en se rendant au Chambon-sur-Lignon, pour tenter de renouer un dialogue avec l'opinion française.

Le choix de ce lieu symbolique par Jacques Chirac au mois de juillet 2004 résultait donc d'un ensemble de facteurs et d'intentions assez complexes. Mais l'instrumentalisation de ce symbole par le pouvoir politique restait une opération délicate du fait de la confrontation des mémoires.

II Mémoires et projets muséographiques

1 Mémoires en confrontation

L'histoire du refuge sur la Montagne huguenote, aux confins du haut Velay et du haut Vivarais, ne s'est pas écrite dans la sérénité, mais elle a donné lieu bien au contraire à d'âpres et confuses polémiques, dont les historiens ont pu prendre toute la mesure entre autres lors du colloque organisé par la Société d'Histoire de la Montagne au Chambon-sur-Lignon au mois d'octobre 1990³² puis à la suite de la publication d'un témoignage prolongeant et nourrissant la controverse³³. Force est bien de constater que différents groupes de témoins et d'acteurs de l'histoire de la Résistance se déchirent autour d'enjeux de mémoire et que l'évocation d'un passé tout à fait estimable sinon exemplaire reste paradoxalement source de conflits et de souffrances³⁴. Les témoins de la guerre sur le Plateau Vivarais-Lignon n'ont pas échappé au phénomène que le sociologue Jean-Michel Chaumont a pu qualifier de « *concurrence des victimes* »³⁵, à la lutte des individus et des différents groupes de victimes de la persécution ra-

³⁰ Dépêche AFP citée par *Le Monde*, n° 18488, mardi 6 juillet 2004.

³¹ On fait ici allusion à deux témoignages plus ou moins romancés sur la guerre qui véhiculent tous les deux le thème populaire de la mémoire du Bien: Philippe Boegner, *Ici, on a aimé les Juifs*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1982, 214 pages et Carol Matas, *Une lumière dans la nuit. Les enfants du Chambon*, Hachette jeunesse Le Livre de Poche, Paris, 1999, 224 pages.

³² Pierre Bolle (sous la direction de), *Le Plateau Vivarais-Lignon Accueil et Résistance 1939-1944*, actes du colloque du Chambon-sur-Lignon, Société d'Histoire de la Montagne, Le Chambon-sur-lignon, 1992, 714 pages.

³³ Roger Debiève, *Mémoires meurtries. Mémoire trahie. Le Chambon-sur-Lignon*, L'Harmattan, Paris, 1995.

³⁴ Nous renvoyons ici à notre introduction à l'ouvrage *Les Résistances sur le Plateau Vivarais-Lignon, 1938-1945. Témoins, témoignages et lieux de mémoire. Les oubliés de l'Histoire parlent*, Documents de la SHM n°XXI, Les Editions du Roure, Polignac, 2005, pp.11-14.

³⁵ Jean-Michel Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Editions La Découverte, Paris, 1997, p.9.

ciale et de la répression politique pour la reconnaissance. Entre les mémoires juives et protestantes du refuge, il s'agit plus en fait d'une juxtaposition que d'une confrontation. Lors des journées *Mémoires* du mois de juin 2004, les autochtones étaient protestants et les visiteurs juifs. L'émotion des retrouvailles n'impliquait pas forcément la communauté du souvenir. Le documentaire de Pierre Sauvage, *Les Armes de l'Esprit*, en fournit également une excellente illustration : toutes les personnes interviewées dans ce film sont juives, à l'exception de deux témoignages protestants. C'est la mémoire juive du refuge qui se trouve ici essentiellement mise en scène et valorisée. Mais entre les tenants de la résistance non-violente, inspirée par la prédication du pasteur Trocmé, membre du Mouvement International de la Réconciliation dans les années 1930 et 1940, et les tenants de la résistance armée, c'est d'une véritable confrontation sinon d'une véritable guerre des mémoires qu'il faut parler³⁶, dans le cadre d'un rapport de force longtemps inégal. Occultée par l'hégémonie médiatique, non dénuée d'agressivité, de la mémoire de la non-violence, la mémoire de la résistance civile et de la résistance armée a pu durablement faire figure « d'oubliée de l'histoire », avant que cette injustice ne soit en partie réparée.

A la suite du déplacement de Jacques Chirac, Pierre Sauvage, dans une tribune libre publiée dans *Le Figaro*³⁷, regretta publiquement le choix de l'École Publique au détriment du Temple : « *Aurait-il été déplacé pour le chef de l'Etat laïque et républicain de traverser la rue pour se recueillir brièvement dans ce havre de mémoire et de fidélité ? Si c'est bien une laïcité ouverte et généreuse qu'il s'agit de défendre et de promouvoir, ne devons-nous pas prendre soin de ne pas enlever à la foi ce qui lui revient en propre ?... Une meilleure connaissance des succès de la religion ne pourrait-elle pas être bénéfique dans la lutte contre ses excès ?* » Pour Pierre Sauvage, c'était donc bien le très fort sentiment d'identité « communautaire » protestant qui avait « *produit cette singulière conspiration pour le bien* ». Pierre Sauvage poursuivait ainsi une critique de la laïcité républicaine française³⁸, qui n'avait pas été capable de faire obstacle au

³⁶ Dans son *Autobiographie* restée inédite, rédigée à l'origine pour ses proches dans les années 1960, André Trocmé a mis en cause de manière blessante et maladroite des résistants et des maquisards avec lesquels il était rentré en conflit en 1943/1944 sur la question de la non-violence face à l'Occupant. Il a dénigré en particulier la mémoire du docteur Roger Le Forestier, résistant chambonnais arrêté au Puy-en-Velay et assassiné par Klaus Barbie à Saint-Genis-Laval au mois d'août 1944. Le docteur Le Forestier a sans doute constitué le modèle ou l'un des modèles du docteur Rieu, héros de *La Peste*, composée en partie par Albert Camus lors de son séjour à Panelier, hameau proche du bourg du Chambon-sur-Lignon, pendant la guerre. L'ouvrage de Roger Debiève (voir note 33), frère d'un maquisard fusillé par les Allemands en 1944 et dont la mémoire a été également flétrie dans l'*Autobiographie* de Trocmé, a constitué une réponse elle aussi polémique aux propos de Trocmé. On trouvera d'autres témoignages de résistants et de maquisards hostiles à Trocmé dans l'ouvrage *Les Résistances sur le Plateau Vivarais Lignon, 1938-1945*. Il est à noter qu'en l'absence d'une édition scientifique critique de l'*Autobiographie*, qui serait souhaitable mais qui reste sans doute encore un projet prématuré devant la persistance des passions, on dispose désormais d'une édition non critique d'une partie des écrits d'André Trocmé avec l'ouvrage récent *Magda et André Trocmé Figures de résistances*, textes choisis et présentés par Pierre Boismorand, Les Éditions du Cerf, Paris, 2007, 398 pages.

³⁷ Pierre Sauvage, « Quand les valeurs « communautaires » ont sauvé des milliers de juifs. Les défi du Chambon », *Le Figaro*, mardi 13 juillet 2004.

³⁸ Dans une lettre du 2 novembre 2001, Pierre Sauvage avait déjà dénoncé le projet « laïque et républicain » de centre muséal porté par le Sivom Vivarais-Lignon (voir infra). Précisant sa pensée, il ajoutait : « *La définition de*

judéocide : c'est la religion seule qui avait pu faire obstacle à la pulsion génocidaire. Sous l'influence de la culture politique américaine, Pierre Sauvage comprenait mal au demeurant la spécificité du modèle laïque et républicain français. Cette défiance ouverte à l'égard du modèle politique français fut d'ailleurs partagée et actualisée par Joseph Atlas, qui termina son intervention appelé à la gare du Chambon-sur-Lignon en interpellant le président de la République : « *Monsieur le Président, La résistance spirituelle du Chambon, mon témoignage nous ramènent forcément à l'actualité. Il y a problème et il y a urgence. Les agressions des écoliers et des collégiens juifs dans nos écoles laïques et républicaines ne peuvent être tolérées... Il y a problème. Comme André Trocmé l'a fait en 1941-1942, il est urgent d'expliquer. L'antisémitisme n'est pas le problème des juifs mais de la France* »³⁹. A travers la critique ouverte de la laïcité républicaine française, les témoins juifs contribuaient ainsi à ouvrir un nouveau front mémoriel entre la résistance spirituelle et la résistance civile d'obédience laïque : front mémoriel très sensible dans le contexte des débats politico-idéologiques du début du XXI^{ème} siècle, mais qui n'avait pas de véritable légitimité historique dans la mesure où les protestants français avaient toujours adhéré au modèle laïque et républicain français, dont ils avaient été les plus ardents défenseurs.

2 L'échec du projet de centre muséal du Plateau Vivarais-Lignon

La conséquence de cette âpre confrontation des mémoires est directement perceptible dans l'échec du projet muséal du Plateau Vivarais-Lignon. Dans les années 1980, un premier projet avait été conçu par une société savante locale, la Société d'Histoire de la Montagne (SHM). Il s'agissait à l'origine d'un projet de musée de l'histoire du protestantisme, axé sur l'histoire du protestantisme velave et vivarois depuis la Réforme jusqu'au XX^{ème} siècle, dans lequel l'histoire de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale ne se trouvait pas spécialement valorisée⁴⁰. Mais ce premier projet se trouva remis en cause dans les années 1990 par la montée en puissance de la renommée internationale du Chambon-sur-Lignon comme symbole du refuge des victimes des répressions et des persécutions. En 1996, la municipalité de centre-gauche du Chambon-sur-Lignon lança l'idée d'un « Centre pour la paix et la tolérance », projet d'inspiration pacifiste porté entre autres par des néo-ruraux post-soixante-huitards. Le « Centre pour la paix et la tolérance », qui prenait de manière un peu présomptueuse exemple sur les mémoriaux de Verdun et de Caen, était entre autres des-

ce projet est totalement inacceptable et se traduira par une déformation de l'histoire à laquelle je ne veux pas être associé ». Lettre citée dans le *Compte-rendu de l'assemblée générale de la Société d'Histoire de la Montagne du 9 août 2003*, p.3.

³⁹ Discours de Monsieur Joseph Atlas au Chambon-sur-Lignon, *Album-souvenirs. Parcours de M. Jacques Chirac, Président de la République, le 8 juillet 2004 au Chambon-sur-Lignon*, réalisé par l'équipe de rédaction du journal municipal du Chambon-sur-Lignon, Espace des Droits de l'Homme, Le Chambon-sur-Lignon, octobre 2004.

⁴⁰ Archives de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, Br 87(22). *Projet de musée du Chambon*, Dossier technique, Le Chambon, SHM, 1988, 34 pages.

tiné à accueillir des classes « vertes » d'éducation civique, en partenariat avec l'éducation nationale, qui auraient eu la charge de transmettre aux jeunes stagiaires les valeurs éthiques des populations du Plateau. Mais ce programme très idéologique s'éloignait beaucoup trop du contenu traditionnel d'un projet muséographique, alliant exposition à prétention scientifique et propagande, histoire proprement dite et mémoires. Il fit de ce fait l'objet de très vives critiques, entre autres de la part de la SHM et d'érudits locaux, dont Gérard Bollon.

A partir de la fin de l'année 1997, le projet de « Centre pour l'accueil et les résistances » fut pris en charge par le syndicat intercommunal du Sivom Vivarais-Lignon, associant les communes du canton de Tence en Haute-Loire et celle du canton de Saint-Agrève en Ardèche. La dimension à la fois intercommunale, interdépartementale et interrégionale du projet, désormais soutenu par les deux DRAC Auvergne et Rhône-Alpes, lui garantit l'appui des pouvoirs publics. L'Etat fit alors le choix du site du Chambon-sur-Lignon pour accueillir le futur musée de la résistance civile, concept popularisé en France par les travaux du politologue Jacques Semelin⁴¹. Plus que sur la foi et le fait religieux en eux-mêmes, la notion de résistance civile tendait en fait à mettre l'accent sur le fait sociologique minoritaire et sur la notion de dissidence dans l'analyse de la Résistance. Ce concept permettait ainsi d'apporter une attention renouvelée aux oubliés de la geste héroïque de la résistance armée : la population civile, dont la discrétion exemplaire et la complicité furent essentielles pour assurer la protection des réfugiés, les fonctionnaires et les petits notables locaux, laïques ou religieux, sans omettre les femmes dont la contribution décisive aux opérations de sauvetages était restée trop longtemps négligée. Le lundi 18 décembre 2000, Michel Duffour, secrétaire d'Etat communiste au Patrimoine dans le gouvernement de la gauche plurielle dirigée par Lionel Jospin, inaugura au Chambon-sur-Lignon l'espace des droits de l'homme et signa une convention cadre⁴². Au terme de la convention, le ministère de la Culture, par l'intermédiaire des deux DRAC Auvergne et Rhône-Alpes, proposait aux collectivités territoriales et au Sivom Vivarais-Lignon d'assurer pendant trois ans une part importante des frais de fonctionnement du centre muséal. Désormais piloté par un conseil scientifique de haut niveau composé d'élus locaux mais aussi de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de muséographes reconnus, parmi lesquels Laurent Gervereau, conservateur du musée d'histoire contemporaine à l'Hôtel des Invalides à Paris, Jacques Semelin, Patrick Cabanel, Jean-Claude Mermet, président des Amis du Mézenc, ou encore Jean Davalon, professeur des Universités et spécialiste des sciences de l'information et de la communication, le projet gagna

⁴¹ Jacques Semelin, *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe 1939-1945*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1989, 292 pages.

⁴² Gérard Adier, « Michel Duffour découvre le projet de Centre muséal du plateau Vivarais-Lignon », *La Tribune Le Progrès*, édition de la Haute-Loire, n°47504, mardi 19 décembre 2000.

alors en cohérence et en qualité⁴³. Le comité scientifique travaillait par ailleurs en étroite collaboration avec une mission constituée dans le cadre du Sivom Vivarais-Lignon, qui avait recruté depuis le début de l'année 2000 une jeune ethnologue en qualité de chargée de mission pour la préparation d'une exposition de préfiguration du futur musée, sur le thème des *Résistances croisées*. Le centre muséal semblait donc en bonne voie de réalisation, mais il était aussi devenu un objet de controverse au Chambon-sur-Lignon dans le cadre de la campagne pour les élections municipales.

A l'occasion des élections municipales de mars 2001, l'équipe du maire sortant, Raymond Vincent, fut écrasée par une liste d'opposants officiellement apolitiques, en fait conseillés et pilotés par le jeune Laurent Wauquiez. La liste « Agir, Oser, Changer »⁴⁴ incarnait par anticipation le thème de « France d'en bas », qui devait être mis à l'honneur par la droite et par le nouveau premier ministre Jean-Pierre Raffarin après les élections présidentielles de 2002⁴⁵. Sous l'impulsion de Gérard Bollon, qui devint le premier adjoint chargé de la culture dans la nouvelle équipe municipale et qui redoutait très certainement de se trouver dépossédé de son statut de principal expert de l'histoire du Plateau face à la concurrence redoutable de spécialistes d'envergure nationale sinon internationale, le projet de centre muséal fit l'objet d'une campagne de dénigrement systématique auprès de la population locale. Deux arguments, qui se révélèrent efficaces, furent principalement utilisés : le coût de ce projet « pharaonique » aurait été exorbitant pour les finances municipales et la population chambonnaise aurait été dépossédée de sa propre histoire par l'intervention d'historiens extérieurs au Plateau... A partir du début du mois de juin 2001, Gérard Bollon put compter sur le soutien actif de Pierre Sauvage et de la Fondation Chambon⁴⁶. Contre le projet intercommunal de centre muséal porté par le Sivom Vivarais-Lignon, Gérard Bollon et Pierre Sauvage s'accordaient sur un certain nombre de conceptions et d'objectifs communs : la direction du musée devait revenir aux seuls Chambonnais et privilégier le rôle joué par le Chambon-sur-Lignon pendant la guerre, la « centralité évidente » du rôle des pasteurs protestants et des juifs parmi les réfugiés devait être soulignée, tout comme la centralité de la ré-

⁴³ « Un comité scientifique pour le centre muséal du Chambon-sur-Lignon », *La Tribune Le Progrès*, édition de la Haute-Loire, 26 février 2001. « Laurent Gervereau au centre muséal du Chambon-sur-Lignon », *La Tribune Le Progrès*, édition de la Haute-Loire, 26 avril 2001.

⁴⁴ Le sigle AOC permettait de jouer, de manière ambiguë sinon franchement douteuse, sur les expressions « appellation d'origine contrôlée » ou « appellation d'origine chambonnaise ». A la veille des élections municipales de 2001, Gérard Bollon, dans un article signé par son fils Mathieu et publié dans le *Journal du Chambon*, n°87, octobre 2000, page 14, écrivait de manière assez provocante : « *Affirmer ses différences, respecter le passé et ses enseignements, s'afficher pur de tout mélange participent de la constitution de cette identité chambonnaise* », opposant ainsi de manière assez inattendue « natifs » et « étrangers », dont l'histoire montrait pourtant qu'ils avaient, ensemble, forgés cette identité.

⁴⁵ Le nouveau maire du Chambon-sur-Lignon, Francis Valla, devait adhérer à l'UMP ce qui constitua une rupture majeure avec la tradition politique locale de gauche.

⁴⁶ « Une réalisateur américain en visite », *Tribune Le Progrès*, édition de la Haute-Loire, jeudi 7 juin 2001.

sistance spirituelle impulsée par le pasteur Trocmé⁴⁷, au rôle duquel le documentaire *Les Armes de l'Esprit* apportait d'ailleurs une attention privilégiée et quasi-exclusive dans l'analyse de l'organisation et du développement du refuge. Au mois de décembre 2001, Gérard Bollon fut en mesure d'imposer son point de vue au nouveau maire, Francis Valla, qui avait jusqu'alors plutôt manifesté le souhait de poursuivre la collaboration avec le Sivom Vivarais-Lignon. Désormais le refus de la seule commune du Chambon-sur-Lignon d'approuver la convention cadre, par ailleurs ratifiée par l'ensemble des maires des autres communes du Sivom Vivarais-Lignon, rendit celle-ci caduque. Le conseil scientifique du centre muséal fut donc ajourné après une dernière réunion au mois d'avril 2002, la mission de préfiguration supprimée et la chargée de mission licenciée au mois de novembre 2002⁴⁸. Dans ce contexte de repli et de désarroi, l'organisation des deux journées d'étude des 5 et 6 juillet 2002, en préfiguration du futur centre et en collaboration avec l'Association internationale des musées d'histoire présidée par Laurent Gervereau, eut un caractère assez irréel et illusoire, en dépit de la grande qualité scientifique de la manifestation⁴⁹ : le projet intercommunal du Sivom Vivarais-Lignon apparaissait déjà vidé de sa substance et condamné.

Lors de la dernière réunion du comité scientifique du centre muséal, le 12 avril 2002⁵⁰, la municipalité du Chambon-sur-Lignon présenta une contre-proposition alternative au projet du Sivom Vivarais-Lignon, sous la forme d'un projet de « musée éclaté ». Ce « musée éclaté » se restreignait en fait aux lieux de mémoire du bourg du Chambon-sur-Lignon, autour du Collège Cévenol, de la gare, de l'ancienne mairie et de la plaque du souvenir apposée en face du Temple. Le « musée éclaté » supposait des aménagements et des animations, dont le coût aurait été vraisemblablement élevé, en dépit de la volonté d'économie proclamée par la nouvelle équipe municipale. Ce projet restait en fait très flou : il avait surtout pour objectif de contrecarrer le projet beaucoup plus élaboré du Sivom Vivarais-Lignon. En 2003, la mise en œuvre de ce projet évolutif fut confiée à Pierre Sauvage et à l'association française des Amis du Chambon. La position de la nouvelle municipalité se trouva en fait confortée par une réunion convoquée par Jacques Barrot, président du Conseil Général de la Haute-Loire, dans son bureau de l'Assemblée Nationale, le 25 mars 2003. En présence de Simone Veil, présidente de la FMS, de Francis Valla et de Gérard

⁴⁷ Archives de la Société d'Histoire de la Montagne. Jean-Pierre Houssel, *Éléments pour servir à la compréhension de l'échec du projet de Centre Muséal au Chambon-sur-Lignon*, 24 novembre 2003, pp.2-3. Un document inédit et une analyse pertinente et pénétrante de l'ancien président de la SHM (2003-2005), par ailleurs membre du comité scientifique du centre muséal.

⁴⁸ Archives de la Société d'Histoire de la Montagne. Jean-Pierre Houssel, *Éléments pour servir à la compréhension de l'échec du projet de Centre Muséal au Chambon-sur-Lignon*, 24 novembre 2003, p.6.

⁴⁹ Les actes en ont été publiés sous le titre *La deuxième guerre mondiale, des terres de refuge aux musées*, sous la direction de Patrick Cabanel et de Laurent Gervereau, Sivom Vivarais-Lignon, Le Chambon-sur-Lignon, 2003, 376 pages.

⁵⁰ Sivom Plateau Vivarais-Lignon, centre muséal du Plateau Vivarais-Lignon, *Comité scientifique, réunion du 12 avril 2002*.

Bollon, de Pierre Sauvage et d'Éliane Wauquiez-Motte, mère de Laurent Wauquiez et vice-présidente du Sivom Vivarais-Lignon, mais en l'absence du président en titre du Sivom Vivarais-Lignon qui, prévenu trop tardivement, n'avait pas pu se rendre à Paris, la réunion se termina par un accord sur la nécessité de redéfinir un nouveau projet moins ambitieux et moins onéreux, conformément au vœu exprimé par les deux élus chambonnais⁵¹. Devant la situation insoluble constituée par la confrontation des deux projets concurrents et irréconciliables, Jacques Barrot aurait pu jouer de son autorité pour faire parvenir les deux parties à un compromis. En fait, en fonction de considérations politiques et de la défense d'intérêts strictement locaux, Jacques Barrot choisit de soutenir le projet dissident du « musée éclaté ». Il recherchait en effet, par le biais de relations privilégiées avec Gérard Bollon, la caution d'un protestantisme modéré, d'inspiration plus démocrate-chrétienne que socialiste ou radicale de gauche, qui semblait avoir mis un terme, depuis les élections municipales de mars 2001, à la domination politique traditionnelle de la gauche dans la commune du Chambon-sur-Lignon⁵². Sur le terrain, les préoccupations du président du Conseil Général de la Haute-Loire se trouvaient relayées par Laurent Wauquiez, devenu le suppléant de Jacques Barrot lors des élections législatives de mai 2002, et qui suivait également de très près les affaires chambonnaises en cultivant aussi ses bonnes relations avec Gérard Bollon⁵³. Ancien élève de l'ENS Ulm, reçu premier à l'agrégation d'histoire et sorti également major de l'ENA en 2001, Laurent Wauquiez manifesta pourtant sa préférence en faveur du projet de « musée éclaté », qui valorisait une interprétation plus rudimentaire et affective, étroitement religieuse et communautaire de l'histoire du refuge, contre une lecture plus soucieuse de l'intégration des apports complexes de la recherche scientifique : choix politique qui témoignait en définitive du primat accordé à la défense d'intérêts électoraux auprès de la « France d'en bas », au détriment d'un investissement plus désintéressé au profit des apports de la recherche scientifique comme de l'éducation des populations locales et des touristes.

Au mois de juillet 2004, à l'occasion de la visite officielle du président de la République, le conflit restait complètement bloqué entre les deux projets concurrents. Les crédits promis par les DRAC avaient été reversés au profit d'un autre projet culturel altiligérien, après que les maires des communes du Sivom Vivarais-Lignon aient refusé que ces mêmes crédits soient réaffectés au seul

⁵¹ Archives de la Société d'Histoire de la Montagne. Jean-Pierre Houssel, *Éléments pour servir à la compréhension de l'échec du projet de Centre Muséal au Chambon-sur-Lignon*, 24 novembre 2003, pp.6-7.

⁵² Archives de la Société d'Histoire de la Montagne. Jean-Pierre Houssel, *Éléments pour servir à la compréhension de l'échec du projet de Centre Muséal au Chambon-sur-Lignon*, 24 novembre 2003, p.9.

⁵³ A propos de ce dernier, Laurent Wauquiez écrit complaisamment dans *Un huron à l'assemblée nationale. Petit manuel à l'attention de ceux qui veulent secouer la politique*, Éditions Privé, 2006, p.141 : « Je songe à un ami historien du Chambon-sur-Lignon. Il est pour moi l'incarnation même de l'esprit protestant dans ce qu'il a de meilleur : une très grande exigence éthique, une force de la pensée et une grande rigueur dans la réflexion. Il fait partie de ces passeurs d'Histoire grâce auxquels l'histoire du plateau pendant la dernière guerre, et notamment de la Résistance, est mieux connue. » Il n'est pas fait allusion dans l'ouvrage à d'autres spécialistes de l'histoire de la guerre et de la résistance sur le Plateau Vivarais-Lignon.

projet alternatif chambonnais. Ne pouvant plus compter sur un financement public, le projet de « musée éclaté » avait sollicité un financement auprès de la FMS, ce qui avait conduit le Sivom Vivarais-Lignon à accomplir une démarche similaire. Sollicitée pour arbitrer le conflit, la FMS fit logiquement savoir qu'elle n'entendait pas prendre partie en soutenant un projet contre un autre : elle n'accorderait de crédits aux deux parties que lorsque celles-ci se seraient préalablement entendues⁵⁴. Mais l'appel à la conciliation de la FMS devait demeurer sans effets. L'ensemble des maires du Plateau restaient attachés au projet intercommunal et la municipalité du Chambon-sur-Lignon demeurait isolée dans son refus difficilement explicable et compréhensible, qui témoignait aussi d'un rejet évident de l'intercommunalité. Le processus de balkanisation était irréversible : à la suite des journées *Mémoires* du mois de juin 2004 et des tensions qu'elles avaient engendrées, Pierre Sauvage devait rompre à son tour son accord de partenariat avec Gérard Bollon et la municipalité du Chambon-sur-Lignon. Cette rupture entraîna en 2006 son désengagement, à ce jour définitif, à l'égard de tout projet muséal et l'abandon du contre-projet de « musée éclaté » chambonnais, qui n'avait jamais eu de consistance véritable. Le Sivom Vivarais-Lignon disparut lui aussi à peu près au même moment, indirectement victime de l'échec du projet intercommunal de centre muséal⁵⁵.

Rivalités de personnes, susceptibilités d'un érudit local, peurs et exploitation des peurs de la « France d'en bas », particularisme et refus de l'intercommunalité, calculs et instrumentalisation de l'histoire à des fins politiques : tous ces éléments contribuèrent indubitablement à l'échec du projet de centre muséal du Plateau Vivarais-Lignon. Mais aucun de ces facteurs pris isolément n'aurait eu finalement un poids suffisant pour faire échouer le projet de musée soutenu par l'Etat. L'échec du projet tient plus fondamentalement au constat de la concurrence des victimes et de la confrontation des mémoires : partisans de la non violence et partisans de la résistance armée, partisans de la résistance spirituelle et partisans de la résistance civile, catholiques et protestants, maréchalistes, « vichisto-résistants » et résistants, juifs et protestants, réfugiés politiques et réfugiés raciaux, requis et réfractaires du STO, population civile et maquisards s'opposaient encore, directement ou par ayants droit interposés, selon des lignes de failles subtilement clivées. La meilleure illustration en fut apportée par la table ronde des témoins de la guerre, dont les tenants de la prédication non-violente du pasteur Trocmé avaient été exclus, lors de la journée d'étude du 6 juillet 2002 au Chambon-sur-Lignon. Cette table ronde clôtura une matinée consacrée à un bilan des acquis historiographiques de la période. La violence de la prise de parole des tenants de la mémoire de la résistance armée, qui contrasta avec la sérénité affichée jusqu'alors par les spécialistes, fut révélatrice des ten-

⁵⁴ Archives de la Société d'Histoire de la Montagne. Jean-Pierre Houssel, *Éléments pour servir à la compréhension de l'échec du projet de Centre Muséal au Chambon-sur-Lignon*, 24 novembre 2003, pp.6-7.

⁵⁵ Entretien de l'auteur avec Maurice Weiss, maire de Saint-Agrève, le samedi 23 août 2008.

sions et des frustrations accumulées⁵⁶. Au milieu d'un réseau mouvant de fêlures et de fractures, les alliances entre différents groupes de témoins ou de mémoires demeurèrent toujours fragiles et conjoncturelles, susceptibles à tout moment d'être remises en question et d'évoluer. Dans ce contexte explosif et difficilement gérable par les pouvoirs publics, aucune dynamique forte et aucune synergie ne virent durablement cimenter un projet qui s'enlisa finalement dans le constat du croisement des mémoires de la Résistance.

III Le dispositif médiatique

1 Un réseau restreint d'informateurs et de témoins

Le déplacement de Jacques Chirac au Chambon-sur-Lignon, le 8 juillet 2004, offrit aux organes d'information nationaux, écrits et audiovisuels, l'opportunité d'évoquer l'histoire du village et du Plateau Vivarais-Lignon⁵⁷. Dans le contexte de l'événement, l'histoire se trouva instrumentalisée au profit du message que le président de la République voulait adresser à l'ensemble des Français. La référence à l'histoire remplit en effet, dans le discours présidentiel, une double fonction au service de la mise en scène du propos. La mémoire locale du Bien et des Justes avait une valeur forte et exemplaire, que le président de la République érigea devant tous les Français en modèle et en garant de la cohésion nationale : « *Nous sommes ici dans un lieu chargé d'histoire et d'émotion. Ici, dans l'épreuve, s'est affirmée l'âme de la nation. Ici, s'est avancée et incarnée la conscience de notre pays... L'exemple du Plateau nous montre que c'est l'engagement de chacune et de chacun et la solidarité de tous, jour après jour, qui font la force et l'exemplarité des communautés humaines. Il illustre l'irrésistible élan, même dans l'adversité, d'une fraternité fondée sur le respect de règles et de principes partagés. Une fraternité consciente des exigences du « vivre ensemble » et d'une citoyenneté responsable* »⁵⁸. La valeur de l'histoire autochtone exemplaire, par sa seule force interne, devait donc garantir la transmission des valeurs de la République, menacées par la montée de l'intolérance et du racisme. Seul, parmi les commentateurs, Jean-Michel Thénard devait d'ailleurs contester dans *Libération* cette conception optimiste de la force intrinsèque de l'*exemplum* : « *L'histoire a ses vertus mais elle ne suffit pas quand la transmission des valeurs de la démocratie est mise à mal par l'exclusion sociale* »⁵⁹. Mais la mémoire du Mal et de la France coupable, dont Le Chambon-sur-Lignon constituait l'antidote exemplaire, fut également mobilisée pour rendre la mise en garde présidentielle plus solennelle. Comme le souli-

⁵⁶ Les organisateurs scientifiques du colloque refusèrent d'ailleurs de publier ces interventions dans les actes des journées d'étude, pour protester contre l'exclusion délibérée des partisans du pasteur Trocmé. C'est la SHM qui s'en chargea en faisant paraître l'ouvrage *Les Résistances sur le Plateau Vivarais-Lignon, 1938-1945*.

⁵⁷ Pour obtenir un choix d'articles et d'émissions sur cet événement, on pourra se rapporter au site de la Fondation Chambon à l'adresse suivante : http://www.chambon.org/lcsl_chirac_presse_fr.htm

⁵⁸ *Allocution prononcée par Monsieur Jacques Chirac Président de la République. Le Chambon-sur-Lignon – Haute-Loire Jeudi 8 juillet 2004*, Présidence de la République, Service de Presse, pp.2 et 7. On relèvera la répétition insistante de l'adverbe « ici » qui tendait à enraciner fortement le propos dans le contexte local.

⁵⁹ Jean-Michel Thénard, « Limite », *Libération*, n°7203, vendredi 9 juillet 2004.

gna Anne Fulda dans *Le Figaro* « le chef de l'Etat a dramatisé son propos, quitte à laisser entendre que la situation actuelle de la France présentait quelques similitudes avec celle précédant la Seconde Guerre mondiale »⁶⁰.

A partir de cette opposition manichéenne, l'histoire de la Montagne protestante se trouva glorifiée dans un concert convenu d'éloges, qui sut ménager une place de choix à l'émotion. Pour les habitants du Plateau et pour leurs élus, il était très flatteur et gratifiant de recueillir des louanges destinées à honorer le souvenir des actions de leurs parents ou leurs grands-parents même si, bien sûr, la modestie et la litote étaient officiellement de mise chez les autochtones : « On préfère l'humilité aux honneurs », commente le maire Francis Valla. « Dans les familles, lorsqu'on pose la question : « Qu'avez-vous fait ? », on obtient pour réponse : « Tu n'as pas à rougir de ce qu'ont fait tes parents », et c'est tout », explique un Chambonnais ». Plus critique et plus lucide cependant, la présidente du conseil presbytéral de la paroisse protestante, Marie-Louise Boukhecem, sut ne pas être dupe de l'instrumentalisation forcément intéressée du passé par le pouvoir politique : « Garder la mémoire ne vaut que si elle inspire une action actuelle... Les paroles fortes sont les bien venues, mais elles doivent s'accompagner d'actes »⁶¹.

Comme dans toute commémoration historique, la part réservée aux analyses de fond à caractère historique demeura en fait assez limitée, dans des proportions assez identiques d'un journal à l'autre. Ainsi, dans son numéro du jeudi 8 juillet 2004, *La Croix* consacra cinq articles à l'événement, dont un seul à caractère historique ; un seul article sur l'histoire du Plateau également pour un total de quatre articles dans le journal *Libération* daté du même jour. Nicolas Weill signa dans *Le Monde* daté du samedi 10 juillet 2004 un papier sur « L'histoire héroïque d'une résistance civile contre l'antisémitisme » qui parut à côté de quatre autres articles consacrés au déplacement du président de la République dans les deux numéros du *Monde* datés des 9 et 10 juillet 2004. En dehors des articles spécifiquement consacrés à l'histoire de la Montagne protestante, la place réservée à l'histoire relevait de la rapide allusion stéréotypée : 4% de la surface de l'article de Ouafia Kheniche dans *France Soir* du vendredi 9 juillet 2004 et 5% de celui de Stéphane Sahuc dans *l'Humanité* du même jour⁶² ou encore 8% de la Une du *Monde* du vendredi 9 juillet.

La matière sur l'histoire du Chambon-sur-Lignon et du Plateau Vivarais-Lignon diffusée dans la presse, tant écrite et qu'audiovisuelle, fut en fait tributaire d'un réseau très restreint d'informateurs et de témoins et par là même étroitement contrôlée par un petit groupe de responsables locaux. Dans *Le Monde* du samedi 10 juillet 2004, Béatrice Gurrey présenta le premier adjoint de la com-

⁶⁰ Anne Fulda, « Jacques Chirac lance un appel solennel contre le racisme », *Le Figaro*, n°18638, vendredi 9 juillet 2004.

⁶¹ Cité par Hervé Nathan, « Dès 1933, le refuge et l'humilité sur le plateau cévenol. Cette terre de la Haute-Loire a accueilli et caché plus de 3000 personnes. », *Libération*, n°7203, vendredi 9 juillet 2004.

⁶² Ouafia Kheniche, « L'appel de Jacques Chirac à la tolérance », *France Soir*, vendredi 9 juillet 2004. Stéphane Sahuc, « Chirac appelle au sursaut », *l'Humanité*, n°18631, vendredi 9 juillet 2004.

mune du Chambon-sur-Lignon, Gérard Bollon, comme un *historien*⁶³ et Nicolas Weill se référa également à « *des documents fournis par l'actuelle mairie du Chambon* » pour prendre ses lecteurs à témoin de la scientificité de son propos⁶⁴. Le premier adjoint de la commune du Chambon-sur-Lignon fut également présenté et interviewé comme la seule autorité reconnue et légitime dans le journal télévisé de *FR3* du jeudi 8 juillet 2004⁶⁵. Dans *Paris Match*, Raphaëlle Leyris se fia quant à elle à une « *habitante passionnée par l'histoire du lieu* », Annick Flaud, qui était en fait une proche de Gérard Bollon, dont elle répéta fidèlement les interprétations, et de Pierre Sauvage, dont elle cita l'expression favorite sur « *l'incroyable « conspiration pour le bien* »⁶⁶ » dont les trois ingrédients étaient « *(l')hospitalité, (la) bienveillance et (la) discrétion* »⁶⁷. Dans *Réforme* cependant, Bernadette Sauvaget fit référence à un véritable historien, Patrick Cabanel, « *spécialiste des relations entre juifs et protestants* »⁶⁸, mais cette allusion pertinente resta l'exception. De manière remarquable en effet, les universitaires compétents, en particulier Pierre Bolle, maître de conférence honoraire d'histoire contemporaine à l'Université de Grenoble II, membre du comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français et directeur scientifique du colloque de la SHM d'octobre 1990, furent complètement ignorés par les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle. Le choix des témoins par les envoyés spéciaux des organes de presse nationaux fut tout aussi restrictif. Alors que de

⁶³ Gérard Bollon est en fait titulaire d'une maîtrise en histoire moderne. Adjoint d'enseignement au collège public du Chambon-sur-Lignon au début des années 1970, il a poursuivi sa carrière comme documentaliste de l'établissement, siégeant aussi au jury du CAPES de documentation. Auteur d'une étude monographique sur *Le Chambon du Prieuré aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Imprimerie de Cheyne, J.F. Manier éditeur, Le Chambon-sur-Lignon, 1986, il a participé au colloque organisé par la SHM en octobre 1990 en présentant un rapport sur « La résistance armée et la Libération du Plateau Vivarais-Lignon », op.cit., pp.453-466, actualisé et élargi sous le titre « Aperçus sur la résistance armée en Yssingelais (1940-1945) », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1997. Il est également l'auteur d'une documentation « Contribution à l'histoire du Chambon-sur-Lignon : le foyer universitaire des Roches et la rafle de 1943 » publiée dans les *Cahiers de la Haute-Loire* en 1996. Doté d'une autorité naturelle, bien introduit au conseil presbytéral de l'Eglise Réformée, il siège au comité de lecture des *Cahiers de la Haute-Loire*, publication annuelle des Archives départementales. Ses travaux se recommandent plus par l'édition régulière de bibliographies sur l'histoire du Plateau que par ses articles d'érudition, au demeurant peu nombreux et limités à la simple citation de témoignages et de sources documentaires, tout en restant déconnectés des problématiques de la recherche universitaire sur la Seconde Guerre mondiale. Ses derniers ouvrages parus, *Le Chambon-sur-Lignon D'Hier et D'Aujourd'hui*, Dolmazon, 1999 et *Les villages sur la montagne*, Dolmazon, 2004, composés à partir de l'édition de cartes postales du passé, relèvent du genre de la littérature mémorielle et du simple divertissement commercial et ont abandonné toute prétention scientifique. Archives de la Société d'Histoire de la Montagne. Jean-Pierre Houssel, *Éléments pour servir à la compréhension de l'échec du projet de Centre Muséal au Chambon-sur-Lignon*, 24 novembre 2003, p.9.

⁶⁴ Béatrice Gurrey, « Au Chambon, la lutte contre l'antisémitisme a dominé la visite de M. Chirac », Nicolas Weill, « L'histoire héroïque d'une résistance civile contre l'antisémitisme », *Le Monde*, n°18492, samedi 10 juillet 2004.

⁶⁵ http://www.chambon.org/lcsl_chirac_presse_fr.htm

⁶⁶ Cette expression constitue le sous-titre du documentaire de Pierre Sauvage, *Les Armes de l'Esprit*.

⁶⁷ Raphaëlle Leyris, « Dans les maisons, une porte était toujours ouverte. Souvent les propriétaires eux-mêmes ne savaient pas combien de réfugiés se trouvaient chez eux », *Paris Match*, n°2878, semaine du 15 au 21 juillet 2004. Selon la devise de l'hebdomadaire, le « poids des mots » incarné par cet article au titre très accrocheur se trouvait complété par le « choc des photos » sous la forme de « L'album secret du village courage » dont les documents avaient été fournis entre autres par la Fondation Chambon.

⁶⁸ Bernadette Sauvaget, « Lutte contre le racisme. L'appel du Chambon-sur-Lignon », *Réforme*, n°3086, 8-14 juillet 2004

nombreux récits avaient déjà été publiés depuis une vingtaine d'années, traduisant en particulier la vigueur et la diversité des conflits de mémoire chez les anciens résistants, la plupart des articles publiés se limitèrent, de manière trop réductrice, à la seule mention de deux témoignages oraux véritablement institutionnalisés pour la cérémonie : celui de Joseph Atlas pour les anciens réfugiés juifs, dont l'intervention à la gare avait laissé une forte impression, et celui de Gabrielle Barraud pour la population d'accueil chambonnaise, une protestante alors âgée de 83 ans, dépeinte un peu théâtralement par Hervé Nathan dans *Libération* comme « *la seule de sa génération à pouvoir encore raconter son aventure et celle du Chambon-sur-Lignon* », dont le discours, au demeurant intéressant et lucide, s'articulait autour du *leitmotiv* de l'humilité de rigueur chez les autochtones dans le « discours-sur-soi-prêt-pour-autrui » : « *Ça c'est fait tellement naturellement. On ne comprend pas qu'on en fasse tant d'histoires* »⁶⁹.

2 La célébration de « la conspiration pour le bien »

Le strict contrôle des témoignages par les autorités locales conjugué à la nécessité pour les journalistes de travailler rapidement, sans le recul nécessaire et sans la garantie de cautions universitaires averties, engendra un discours médiatique sur l'histoire très conformiste, articulé sur les thématiques de la « conspiration pour le bien », ou du « légendaire du bien » pour reprendre l'analyse de Patrick Cabanel⁷⁰, en parfaite concordance avec l'argumentation du discours présidentiel. Un même discours standardisé tendit ainsi à être reproduit dans les différents médias, qui transcenda les divergences idéologiques ou confessionnelles des différentes lignes éditoriales : l'analyse historique de *l'Humanité* ne différa guère par exemple de celle de *La Croix* ou du *Figaro*. Comme nous l'avons déjà souligné, cette situation *a priori* un peu surprenante résulta sans doute de ce que, pour les observateurs, le discours de Jacques Chirac au Chambon-sur-Lignon releva plus de la défense des valeurs universelles à la base du consensus républicain, contre l'intolérance et le racisme, que d'une manœuvre politicienne de récupération. Il n'était pas encore question d'une éventuelle captation d'un héritage politique.

Le résumé historique publié dans *l'Humanité* du 9 juillet⁷¹, en illustration de l'article de Stéphane Sahuc, condensa ainsi faits historiques connus mais aussi nombre de raccourcis et d'inexactitudes de la commémoration officielle : « *Aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche, Le Chambon-sur-Lignon, haut lieu du protestantisme depuis 1530, est par tradition une véritable terre d'asile. De l'époque des dragonnades jusqu'aux années sombres de l'Occupation, déshérités et persécutés ont toujours trouvé abri dans cette région isolée. En 1914,*

⁶⁹ Raphaëlle Leyris, « Dans les maisons, une porte était toujours ouverte. Souvent les propriétaires eux-mêmes ne savaient pas combien de réfugiés se trouvaient chez eux », *Paris Match*, n°2878, semaine du 15 au 21 juillet 2004. Hervé Nathan, « Dès 1933, le refuge et l'humilité sur le plateau cévenol. Cette terre de la Haute-Loire a accueilli et caché plus de 3000 personnes. », *Libération*, n°7203, vendredi 9 juillet 2004.

⁷⁰ Patrick Cabanel, op.cit., pp.303-312.

⁷¹ « Le Chambon-sur-Lignon. Une véritable terre d'asile », *l'Humanité*, n°18631, vendredi 9 juillet 2004.

le village hébergea ainsi des réfugiés alsaciens, et de 1936 à 1940, des républicains espagnols. A partir de 1939, fugitifs et maquisards arrivent. Parallèlement, le pasteur André Trocmé et sa femme Magda organisent l'hébergement et la survie de milliers de juifs. Ils mettent en place des mécanismes d'évacuation et des planques en cas de rafle, et ils refusent toute collaboration avec Vichy : « Nous ignorons ce qu'est un juif, nous ne connaissons que des hommes ». Au total, 5000 juifs furent sauvés, principalement des enfants (...). Et de manière plus ramassée et percutante, Ouafia Kheniche résuma ainsi dans *France Soir* le contexte historique : « Le président avait choisi de s'exprimer dans cette ville(sic) symbolique aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche où pendant l'Occupation des milliers de Juifs ont trouvé « l'hospitalité » et « le salut » », alors qu'à la Une du *Monde* du vendredi 9 juillet Le Chambon-sur-Lignon est présenté comme « le seul village à s'être vu décerné le titre de « Juste parmi les nations » pour avoir sauvé près de 5000 juifs pendant la seconde guerre mondiale »⁷².

Lieux communs, raccourcis, déformations et inexactitudes historiques se répètent donc inlassablement, jusqu'à satiété, dans les différents organes d'information. Antidote à la mémoire du Mal et à la France coupable de Vichy, les Justes du Chambon-sur-Lignon avaient constitué une communauté singulière et incomparable en son genre : Le Chambon-sur-Lignon avait été *le village refuge*, isolat parfaitement circonscrit et unique de « la conspiration pour le bien » dans une France entièrement coupable et hostile⁷³, abstraction faite en particulier de toute référence à un environnement régional que la plupart des organes d'information négligèrent à peu près complètement. La réalité d'*un pays sauveur*, agrégat de plus de dix-sept communes réparties sur au moins trois cantons dans les deux départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche, demeura occultée par l'attraction singulière et exemplaire de son centre. Le président de la République avait été pourtant moins réducteur, en mentionnant les « communes du « Plateau » », « (les) villageois et (les) paysans du « Plateau », habitants du Chambon et des localités voisines » et en rappelant aussi de manière allusive que c'étaient les Justes de l'ensemble du « Plateau » et non du seul village du Chambon-sur-Lignon qui avaient été honorés exceptionnellement à titre collectif par Yad Vashem⁷⁴. Si *l'Humanité* parvint à suggérer la diversité des groupes de réfugiés accueillis, *France Soir* et *Le Monde*, entre autres, sous l'influence d'une mémoire judéo-protestante hégémonique, réduisirent par contre trop exclusivement l'histoire de l'accueil aux seuls juifs, au détriment d'autres catégories tout

⁷² Ouafia Kheniche, « L'appel de Jacques Chirac à la tolérance », *France Soir*, vendredi 9 juillet 2004. *Le Monde*, n°18491, vendredi 9 juillet 2004.

⁷³ Dans le discours prononcé à la gare, Joseph Atlas s'était ainsi interrogé : « Souvent, je me suis demandé pourquoi il n'y eut qu'une seule commune comme le Chambon-sur-Lignon ? » *Album-souvenirs. Parcours de M. Jacques Chirac, Président de la République, le 8 juillet 2004 au Chambon-sur-Lignon*, réalisé par l'équipe de rédaction du journal municipal du Chambon-sur-Lignon, Espace des Droits de l'Homme, Le Chambon-sur-Lignon, octobre 2004.

⁷⁴ *Allocution prononcée par Monsieur Jacques Chirac Président de la République. Le Chambon-sur-Lignon – Haute-Loire Jeudi 8 juillet 2004*, Présidence de la République, Service de Presse, pp.2-3.

aussi légitimes de réfugiés. Ainsi Nicolas Weill introduisit-il son analyse historique dans *Le Monde* par le constat suivant, non dénué de légitimité mais trop étroitement judéocentrique pour poser globalement la problématique de l'accueil sur la Montagne protestante : « *Dans l'histoire de la persécution des juifs par les occupants allemands et par Vichy, le dévouement de certaines communautés protestantes, comme celle des villageois du Chambon-sur-Lignon et des alentours, a un caractère extrêmement rare* »⁷⁵. Quant à l'organisation du refuge, *l'Humanité*, parmi d'autres organes d'information, put l'attribuer exclusivement au couple emblématique constitué par Magda et André Trocmé, gommant ainsi complètement la complexité d'un vaste mouvement de résistance civile très fortement ramifié, dans lequel se trouvèrent impliqués l'ensemble des pasteurs du consistoire de la Montagne, des curés, des enseignants, des fonctionnaires et des élus locaux, des organisations caritatives protestantes et juives, ainsi qu'un réseau de résistants autour de la personnalité d'André Philip.

A la Une de *La Croix* du jeudi 8 juillet 2004, Le Chambon-sur-Lignon fut célébré comme le « *village de la Haute-Loire qui, il y a soixante ans, (a) accueilli des centaines de juifs traqués par Vichy et l'occupant* ». Mais dans les pages intérieures du journal, loin de s'en tenir à cette prudente et pertinente évaluation, Florence Pagneux évoqua pour sa part « *la population du village qui a accueilli plusieurs milliers d'enfants juifs sous l'Occupation* »⁷⁶. Les estimations délivrées dans la presse quant au nombre des réfugiés témoignèrent de la force persistante du mythe des 5000 juifs accueillis avancé lors de la première commémoration de juin 1979 et popularisé dans les ouvrages à destination du grand public et par Pierre Sauvage dans *Les Armes de l'Esprit*. Mais alors que la plaque inaugurée en 1979 évoquait le Chambon-sur-Lignon et les communes voisines et mentionnait le sauvetage de *tous les persécutés*, l'exagération quantitative se trouva encore amplifiée en 2004 par la réduction de l'accueil au seul village du Chambon-sur-Lignon et souvent à la seule catégorie des réfugiés juifs, encore que la désignation des groupes de réfugiés soit demeurée dans la presse souvent assez malléable et imprécise, de surcroît en dehors de toute considération chronologique : « *juifs* », « *enfants juifs* », « *juifs et résistants* », « *juifs, espagnols et réfractaires du STO* », « *fugitifs et maquisards* ». Des évaluations statistiques peu crédibles sinon franchement invraisemblables furent avancées sans contrôle et avec aplomb. Ainsi, dans *Paris Match*, Raphaëlle Leyris affirma-t-elle en toute candeur : « *Entre 1940 et 1945, ce bourg de 2700 âmes a permis de sauver entre 3500 et 5000 vies, juives en majorité* », ce qui lui permit de soutenir aussi, en sacrifiant au sensationnel et à la vraisemblance dans le sous-titre de son article, que « *souvent les propriétaires eux-mêmes ne sa-*

⁷⁵ Nicolas Weill, « L'histoire héroïque d'une résistance civile contre l'antisémitisme », *Le Monde*, n°18492, samedi 10 juillet 2004.

⁷⁶ Florence Pagneux, « Jacques Chirac au pays des « Justes » », *La Croix*, n°36878, jeudi 8 juillet 2004.

vaient pas combien de réfugiés se trouvaient chez eux »⁷⁷. Même dans *Le Monde*, journal refusant pourtant toute concession au sensationnel et réputé pour son sens du sérieux et de l'austérité dans le traitement de l'information, Nicolas Weill, victime de ses sources, avança un nombre de réfugiés excessif, ce qui le conduisit à soutenir dans le même élan une comparaison difficilement acceptable sur le seul terrain de la rationalité des faits : « On estime en effet de 3000 à 5000 le nombre de réfugiés juifs passés par le plateau Vivarais-Lignon, soit autant, voire plus, que ce que le réseau catholique de sauvetage Zegota parvint à réaliser, à la même époque, à l'échelle d'un pays grand comme la Pologne »⁷⁸. Affirmer en effet qu'un petit pays français ait pu assurer à lui seul, pendant la guerre, le sauvetage d'un aussi grand nombre de juifs qu'une organisation caritative agissant dans le cadre d'une grande nation européenne, dont la communauté juive ne comptait pas moins de trois millions de personnes à la veille de la Seconde Guerre mondiale, témoignait aussi de la promotion d'un mythe⁷⁹.

Mais l'absence d'esprit critique dans le maniement des chiffres ouvrit également la voie à des déformations encore plus regrettables dans la compréhension même des mécanismes de l'histoire de l'accueil. Ainsi, dans *La Croix*, Florence Pagneux, évoquant le placement des petits réfugiés dans les familles d'accueil après leur arrivée à la gare, cautionna trop rapidement, et sans se poser véritablement de questions, le récit d'un habitant du village, témoin des événements du passé : « On demandait aux paysans combien ils voulaient d'enfants. Deux, trois, quatre... Les gens acceptaient sans limite, même si c'était risqué. Une fois que tout cela était organisé, plus personne n'en parlait »⁸⁰. Or le placement des réfugiés, en particulier des adolescents, dans les familles d'accueil était loin d'être toujours une opération aussi simple et évidente que ne le laissait supposer une imagerie d'Epinal et nécessitait souvent, au contraire, un important travail d'explication des pasteurs ou des responsables des organisations caritatives auprès des familles d'accueil.

Conclusion

A l'exception de *Libération* et de *Réforme*, qui firent indiscutablement preuve de plus de sens de la mesure et de l'objectivité dans leurs analyses, les principaux organes d'information de la presse écrite et audiovisuelle, à l'occasion du déplacement présidentiel du 8 juillet 2004 au Chambon-sur-Lignon, s'attachèrent donc avant tout à valoriser et à exalter la force d'un sym-

⁷⁷ Raphaëlle Leyris, « Dans les maisons, une porte était toujours ouverte. Souvent les propriétaires eux-mêmes ne savaient pas combien de réfugiés se trouvaient chez eux », *Paris Match*, n°2878, semaine du 15 au 21 juillet 2004.

⁷⁸ Nicolas Weill, « L'histoire héroïque d'une résistance civile contre l'antisémitisme », *Le Monde*, n°18492, samedi 10 juillet 2004.

⁷⁹ Cette promotion a pu être délibérée. Lorsqu'à l'été 2003 Nissim Zvili, ambassadeur d'Israël en France, se rendit au Chambon-sur-Lignon, il évoqua pour sa part le sauvetage de « plus de 5000 juifs », récupérant ainsi d'un mythe, sans en être très certainement dupe, au service d'un symbole politique qu'il instrumentalisa dans son rôle d'intercesseur entre les opinions publiques française et israélienne.

⁸⁰ Florence Pagneux, « Jacques Chirac au pays des « Justes » », *La Croix*, n°36878, jeudi 8 juillet 2004.

bole politique. Ils furent ainsi conduits à se satisfaire de la promotion, irréfléchie ou délibérée, de stéréotypes mythifiés, d'approximations et de raccourcis en guise de véritables analyses historiques. On fit appel à des témoins ou à des érudits, passeurs de mémoire et d'émotion plus que véritables historiens. Or depuis la fin des années 1980, à travers l'organisation de colloques, la soutenance de thèses ou la publication d'articles et d'ouvrages scientifiques, la communauté scientifique française et internationale, dans le domaine des sciences humaines comme de la muséographie, commençait à accumuler, avec méthode et patiente réflexion, un certain nombre d'acquis déjà solides et indiscutables sur l'histoire de la résistance civile et des actions de sauvetage, en France et en Europe, pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces travaux ouvraient aussi la voie à de véritables controverses scientifiques. De ces avancées de la recherche, il ne fut jamais question dans les organes d'information français lorsque ceux-ci rendirent compte du contexte historique du discours du président Chirac. Il ne semble d'ailleurs pas évident que les médias aient alors eu véritablement connaissance de ces savoirs, dont ils ne pouvaient par conséquent pas prétendre assurer la vulgarisation dans le grand public. L'échec patent du projet de musée du Plateau Vivarais-Lignon, qui résultait avant tout de la rude confrontation des victimes de la guerre et de leurs mémoires, avait aussi contribué au refoulement et à la rétention des connaissances historiques dans le cercle étroit des spécialistes. Car un musée aurait pu assurer une diffusion même partielle des savoirs, mêlés à des fragments de mémoires et de propagande. Une commémoration officielle ne saurait certes se cantonner à une leçon d'histoire et à la transmission de connaissances établies, mais le *moment* de la venue du président Chirac sur le Plateau Vivarais-Lignon illustra le triomphe à peu près total du mythe et des mémoires partielles sur l'histoire globale et totale. Ce triomphe fut au demeurant beaucoup plus accentué dans les organes d'information que dans le discours du président de la République, contraint de par sa fonction au respect d'une nécessaire mesure et d'un nécessaire équilibre dans la référence aux symboles. L'histoire de la Montagne protestante n'en fut pas moins mobilisée et instrumentalisée au service d'un objectif politique en apparence consensuel, que peu d'organes d'information contestèrent véritablement sur le moment.